



Vallet, le 8 novembre 2022

SERVICE : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DOSSIER SUIVI PAR : Bénédicte CHEVALIER - DGS
b.chevalier@cc-sevreloire.fr
Tél. 02 51 79 79 20•

OBJET : Bilan et perspective du partenariat

Centre Socio-culturel
Monsieur Le Président
2 route Félix Praud
44450 ST JULIEN DE CONCELLES

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le bureau communautaire a été amené à donner son avis sur le travail engagé par le CSC concernant la perspective de projet et de partenariat possible à l'avenir, en réponse à notre sollicitation en date du 9 juin 2022.

Vous nous avez fait part, après une phase de travail et de concertation interne, de votre souhait d'étudier un scénario de recentrage des activités du CSC qui permettrait de se concentrer sur les missions principales d'un lieu d'animation de la vie sociale et un déploiement plus large sur le territoire. Vous avez souhaité que les élus de la CCSL puissent faire part en retour de leur avis sur cette orientation.

Pour ce faire, le bureau communautaire réuni le 18 octobre dernier a engagé un débat autour des questions suivantes :

- Etes-vous favorables / convaincus du rôle d'un CSC comme animateur de la vie sociale, centré principalement sur l'appui et la participation des habitants à des actions et projets, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté ?
- Sur quel territoire cela peut-il faire sens ? 11 communes, 10 communes, les petites et moyennes communes ?
- Est-ce que le recentrage des thèmes et activités tel que présenté fait sens pour vous, et correspond à vos attentes ?
- Qu'est-ce qu'il vous semble important de faire perdurer (missions, activités) au CSC ?
- Pour les actions qui ne seraient plus portées par le CSC, qu'est-ce que la CCSL et les communes (ou d'autres acteurs) seraient en capacité de reprendre ?
- Quelles seraient les conditions de réussite d'un tel projet : résultats attendus, freins à lever ?

Les échanges en réponse ont porté notamment sur :

- **La notion de proximité et d'adéquation entre le projet et les moyens :** la proximité reconnue comme facteur de réussite dans le déploiement d'un CSC sur le territoire. A été évoqué la difficulté pour une association de couvrir un territoire de manière aussi large, à savoir une dizaine de communes pour environ 48 000 habitants. Ainsi la proximité nécessiterait - même avec un recentrage des activités - de déployer plus de moyens financiers et de moyens humains : plus de subventions de fonctionnement, de locaux, de temps de partenariat à construire pour l'association comme pour les collectivités.
- **La perspective de projet et de plus-value à travailler ensemble :** les communes ne disposant pas du déploiement du CSC actuellement n'y voient pas vraiment de plus-value. Les communes en bénéficiant actuellement sont mitigées. Constat d'un partenariat qui ne fait pas sens globalement.

Ainsi, considérant ces éléments ainsi que l'impossible statu quo actuel (au-delà de la subvention d'aujourd'hui et de l'équilibre territorial, resterait toujours la question des locaux à traiter, avec un

investissement conséquent à réaliser), le bureau communautaire ne proposera pas de renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec le CSC après la date de la fin d'engagement de la convention actuelle, à savoir le 31/12/2023.

Avec la perspective d'arrêt du financement du CSC par la CCSL, nous avons pleinement conscience des conséquences pour les salariés, les bénévoles et la population. C'est une décision difficile, que nous vous partageons en toute transparence.

Notre souhait dans les mois à venir est de pouvoir accompagner les impacts de cette décision.

La CCSL s'engage à soutenir l'évolution des missions et activités portées à ce jour par le CSC à travers un accompagnement aux transferts ou à travers un portage direct, lorsque cela fait sens et est rendu possible. Ceci passerait par un travail collaboratif entre le CSC, la CCSL, les communes et les partenaires dans les mois à venir.

Afin de pouvoir expliquer cette orientation et discuter de la suite, nous nous tenons à disposition pour venir à la rencontre de votre association, et plus particulièrement des bénévoles.

Restant à votre écoute et à votre disposition,

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos plus cordiales salutations.

Christelle BRAUD

*Présidente de la Communauté
de communes Sèvre&Loire et
Maire de Divatte-sur-Loire*



Catherine GARCIA-SENOTIER

Maire de la Boissière-du-Doré



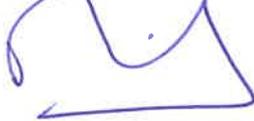
Alain ARAITZ

Maire de La Chapelle-Heulin



Christophe RICHARD

Maire du Landreau



Emmanuel RIVERY

Maire du Loroux-Bottereau



Jean-Marc JOUNIER

Maire de Mouzillon



Xavier RINEAU, par délégation
de Joël BARAUD, Maire du Pallet



Pascal EVIN

Maire de la Regrippière



Anne CHOBLET

Maire de la Remaudière



Thierry AGASSE

*Maire de Saint-Julien-de-
Concelles*



Jérôme MARCHAIS

Maire de Vallet

